

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

MOBILIS
64 boulevard de Cambrai
BP 70209
59054 Roubaix Cedex 1

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : CREHOL

Numéro RCS : 439 547 159

Numéro Gestion : 2001B20917

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 64 boulevard de Cambrai
: 59100 Roubaix

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2013

Comptes annuels déposé le : 11/07/2014

Sous le numéro : 9076

Délivré à Lille Métropole le 17 juillet 2014

Le Greffier,





KPMG S.A.
159 Avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

B.M.D. Associés

314 boulevard Clémenceau
59700 Marcq en Baroeul
France

mod J159076
CP

Créhol SAS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

CERTIFIÉ CONFORME


Exercice clos le 31 décembre 2013
Créhol SAS
64 boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix
Ce rapport contient 14 pages



KPMG S.A.
159 Avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

B.M.D. Associés

314 boulevard Clémenceau
59700 Marcq en Baroeul
France

Créhol SAS

Siège social : 64 boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix
Capital social : €. 317 289 188

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Créhol SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 3 et 4 de l'annexe décrivent les règles retenues en matière d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société décrite dans les notes 3 et 4 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

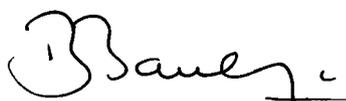
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marcq en Baroeul, le 20 juin 2014

Marcq en Baroeul, le 20 juin 2014

KPMG S.A.

B.M.D. Associés



Bertrand Boulangé
Associé

Benoît De Reu
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

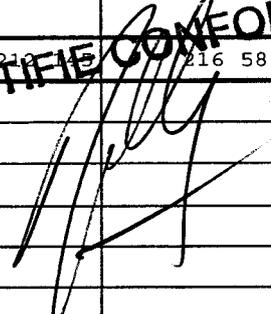
Désignation de l'entreprise : CREHOL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 64 bd de Cambrai 59100 ROUBAIX Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 3 9 5 4 7 1 5 9 0 0 0 2 0 Néant *

				Exercice N clos le,			N - 1													
				3	1	2	2	0	1	3	3	1	1	2	2	0	1	2		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			Net 4											
Capital souscrit non appelé (I)		AA																		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC																
	Frais de développement *	CX		CQ																
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG																
	Fonds commercial (I)	AH		AI																
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK																
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM																
	Terrains	AN		AO																
	Constructions	AP		AQ																
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS																
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU																
Immobilisations en cours	AV		AW																	
Avances et acomptes	AX		AY																	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT																
	Autres participations	CU	389 212 145	CV			389 212 145				216 589 285									
	Créances rattachées à des participations	BB		BC																
	Autres titres immobilisés	BD		BE																
	Prêts	BF		BG																
Autres immobilisations financières *	BH		BI																	
TOTAL (II)	BJ	389 212 145	BK	389 212 145	216 589 285															
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM																
	En cours de production de biens	BN		BO																
	En cours de production de services	BP		BQ																
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS																
	Marchandises	BT		BU																
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW																
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY																
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	19 833 726	CA			19 833 726				66 218 593									
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC																
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE																
	Disponibilités	CF		CG																
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	9 506	CI			9 506				9 500									
	TOTAL (III)	CJ	19 843 232	CK	19 843 232	66 228 093														
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM																			
Écarts de conversion actif * (VI)	CN																			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	409 055 377	IA	409 055 377	282 817 378															
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR														
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :														

CERTIFIÉ CONFORME



Sage France - http://www.sage.fr

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		CREHOL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 317 289 188)	DA	317 289 188	240 323 174	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	57 520 755	36 894 879	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 548 771	5 548 771	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	(158 978)	14 218	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 511 964	(173 196)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	382 711 701	282 607 847	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	26 198 907	67 135	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 624	41 848	
	Dettes fiscales et sociales	DY	106 105	73 639	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	35 040	26 910		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	26 343 676	209 531		
Écarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	409 055 377	282 817 378		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	26 343 676	209 531		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : CREHOL

Néant *

		Exercice N				Total	Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	77 332	65 595
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 271	16 008
	Salaires et traitements*					FY	113 683	103 216
	Charges sociales (10)					FZ	67 642	33 766
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 678
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	347 566	297 215
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(347 566)	(297 215)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	297 849	191 154
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 629 778	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 927 627	191 154
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	68 097	67 135
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	68 097	67 135
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 859 530	124 019
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 511 964	(173 196)

CERTIFIÉ CONFORME

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Sage France - http://www.sage.fr

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CREHOL

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 927 627	191 154	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	415 663	364 350	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 511 964	(173 196)	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			IG		
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP		
			- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	297 849	191 154	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	68 097	67 135	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Sage France - http://www.sage.fr

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAS CREHOL

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

CERTIFIE CONFORME



SOMMAIRE

A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
Note n° 1 : Événements significatifs	3
Note n° 2 : Principes, modifications et dérogations	3
Note n° 3 : Evaluation des titres de participation	3
B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	4
Note n° 4 : Immobilisations financières.....	4
Note n° 5 : Créances	4
Note n° 6 : Charges constatées d'avance	4
Note n° 7 : Capitaux propres	5
Note n° 8 : Dettes	5
C. DIVERS.....	5
Note n° 9 : Intégration fiscale.....	5
Note n° 10 : Entité consolidante	6
Note n° 11 : Effectif.....	6

A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Note n° 1 : Événements significatifs

La société CREHOL a absorbé la SAS MAJORELLE avec effet rétroactif au 01/01/2013.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Note n° 2 : Principes, modifications et dérogations

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

Note n° 3 : Evaluation des titres de participation

- Evaluation des entités ayant une activité d'exploitation.
Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants à l'exception des lignes non significatives.
Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés et budgets des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.
La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité, et reste homogène d'une année sur l'autre.
- Evaluation des Holdings intermédiaires.
La valeur des Holdings intermédiaires est déterminée d'après les capitaux propres réévalués reprenant pour les titres de participation la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.
- Constitution de provisions pour dépréciation.
La valeur d'inventaire au 31 décembre est estimée en tenant compte notamment de la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.
Quand la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire ainsi déterminée, une provision pour dépréciation est constituée.

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**1. BILAN ACTIF****Note n° 4 : Immobilisations financières**

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

Les immobilisations financières d'un montant de 386 582 KE comprennent :

- Titres de participations 386 582 KE

Titres de participations 386 582 KE

Les variations du poste sont :

Montants en KE	Montant Brut	Provisions	Montant net
Début d'exercice	219 219	2 630	216 589
Acquisitions/Dotations	232 659		232 659
Cessions/Reprises	62 666		62 666
Fin d'exercice	389 212	2 630	386 582

Le tableau des filiales et des participations fournit une information plus détaillée.

Note n° 5 : Créances

Toutes les créances ont l'Euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des créances en KE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances clients			
Créances fiscales			
Créances groupe et associés	19 834	19 834	
Autres créances			
TOTAL	19 834	19 834	

Note n° 6 : Charges constatées d'avance

Elles ont toutes une durée d'amortissement inférieure à 1 an.

Charges d'exploitation 10 KE

2. BILAN PASSIF

Note n° 7 : Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Données en KE	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Capital	240 323	76 966		317 289
Primes	36 895	20 626		57 521
Réserves légales	5 549			5 549
Autres réserves				
Report à nouveau	14		173	-159
Acompte sur dividendes				
Résultat	-173	-118	-173	-118
TOTAL	282 608	97 474		380 082

Nombre d'actions	5 630 438	1 803 250		7 433 688
Valeur nominale	42,68	42,68	42,68	42,68

Chaque action confère des droits identiques.

Note n° 8 : Dettes

Toutes les dettes ont l'Euro pour devise d'origine.

Etat des dettes en KE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	3	3		
Dettes sociales	105	105		
Dettes fiscales	2	2		
Dettes groupe et associés	26 199	26 199		
Autres dettes	35	35		
TOTAL	26 344	26 344		

C. DIVERS

Note n° 9 : Intégration fiscale

La société est comprise depuis le 1er Janvier 2010 dans un périmètre d'intégration fiscale prévue par les dispositions des articles 223 A à 223 U du Code général des impôts.

L'impôt sur les sociétés est à la charge de la société comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge d'impôt a pour contrepartie une dette à la société tête de groupe.

Dans l'hypothèse où la société a un déficit fiscal, l'économie d'impôt réalisée par la société tête de groupe est rétrocédée à la filiale au fur et à mesure qu'elle redevient fiscalement bénéficiaire sur les exercices suivants.

Note n° 10 : Entité consolidante

Les comptes de la société font l'objet d'une consolidation par intégration globale au niveau de la société SURCREHOL.

Note n° 11 : Effectif

Au 31/12/2013, l'établissement employait 1 personne.

CREHOL

Société par Actions Simplifiée à à capital variable
Siège social : 64, boulevard de Cambrai
59100 ROUBAIX

439 547 159 RCS LILLE METROPOLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2014

AFFECTATION DU RESULTAT

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui est un bénéfice de 2.511.964,02 € de la manière suivante :

- Apurement du report à nouveau négatif, soit la somme de	158.978,00 €
- A la « Réserve légale »	117.649,30 €
- Le solde au poste « Autres réserves »	2.235.336,72 €
Soit au total	<u>2.511.964,02 €</u>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons notre Société n'a mis en paiement aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui est un bénéfice de 2.511.964,02 € de la manière suivante :

- Apurement du report à nouveau négatif, soit la somme de	158.978,00 €
- A la « Réserve légale »	117.649,30 €
- Le solde au poste « Autres réserves »	2.235.336,72 €
Soit au total	<u>2.511.964,02 €</u>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons notre Société n'a mis en paiement aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

« Pour extrait certifié conforme »

Le Président
Jérôme MULLIEZ

